

## PROCES VERBAL

### CONVOCATION DU 16 AVRIL 2021

La convocation a été adressée individuellement à chaque membre du Conseil Municipal élu le 16 Avril 2021 pour la réunion qui aura lieu le 27 Avril 2021 à 20 heures 15.

### ORDRE DU JOUR :

- 1. Rapport des délégations du Maire**
- 2. Décision modificative budgétaire N°2 (taxe d'aménagement et dégrèvement fermages 2020)**
- 3. Demande de rétrocession de voirie du Lotissement la Belle Plaine**
- 4. Demandes de subventions d'associations extérieures**
- 5. Mise aux normes des 2 logements de l'école (électricité et plomberie)**
- 6. Mis aux normes de la Mairie (accessibilité et sanitaires)**
- 7. Questions diverses**

### SEANCE DU 27 AVRIL 2021

-----

L'an DEUX MILLE VINGT ET UN, le 27 Avril à vingt heures et quinze minutes, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué le 16 Avril 2021, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PERROUD Jean-Pierre, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : **15** ; présents : **12** ; votants : **14**.

**Présents** : MICAUD Isabelle, OGIER Cyrille, PIBOU Maud, MARCARIAN Jérôme, PERSONNE Lydia, GUILLAUD Cédric, GILBERT Béatrice, VEYRON Philippe, ROBERTSON Palma, LEROUL René, TREMOUILHAC Cathy,

**Absents excusés représentés** : GODEFROY Paola représentée par OGIER Cyrille, DOUARD Laurent représentée par PERROUD Jean-Pierre,

**Absent** : CHEVALLIER Cécile.

Madame PERSONNE Lydia a été élu secrétaire.

**En début de séance, Le procès-verbal du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 30 Mars 2021 a été adopté à l'unanimité.**

## **RAPPORT DES DELAGATIONS DU MAIRE**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les actions menées dans le cadre de ses délégations :

- Arrêté de fermeture temporaire de la zone de loisirs pour l'élagage des arbres

Le Conseil Municipal en prend note.

## **DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N°2**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de virement de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2021 :

### **CREDITS A OUVRIR**

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Nature	Montant
67	673				Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 037,00
10	10226	OPFI			Taxe d'aménagement	1 184,00
					<b>Total</b>	<b>2 221,00</b>

### **CREDITS A REDUIRE**

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Nature	Montant
011	615232				Réseaux	-1 037,00
21	2188	ONA			Autres immobilisations corporelles	-1 184,00
					<b>Total</b>	<b>-2 221,00</b>

## **DEMANDE DE RETROCESSION DE VOIRIE DU LOTISSEMENT LA BELLE PLAINE**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la demande de l'association « La Belle Plaine » proposant la rétrocession de la voirie du Lotissement « La Belle Plaine » à la commune.

Il propose au Conseil Municipal de lancer des études (analyse technique, financière et juridique) afin d'apporter un niveau d'information suffisant pour se prononcer sur cette rétrocession.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- De lancer toutes les études nécessaires qui permettront de se prononcer sur cette demande de rétrocession de voirie du Lotissement « La Belle Plaine » à la commune.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents concernant ce dossier.

## **DEMANDE DE SUBVENTION ASSOCIATIONS EXTERIEURES**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les demandes de subvention d'associations extérieures à la commune reçues en Mairie.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'octroyer des subventions uniquement aux associations communales. Pour se faire, les associations auront la possibilité de demander une subvention non pérenne. Cette demande fera l'objet d'une étude à partir d'éléments relatifs aux besoins de leur projet et à partir du dernier compte administratif de leur association.

## **MISE AUX NORMES DE 2 LOGEMENTS DE L'ECOLE (ELECTRICITE ET PLOMBERIE)**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les 2 appartements de l'école ne répondent pas aux normes actuelles et entraîne l'obligation d'une mise en conformité.

Il informe que si certains travaux pourront être réalisés par le service technique, des devis ont été demandés sur les lots électricité et plomberie.

Le Conseil Municipal en prend note.

## **MSE AUX NORMES DE LA MAIRIE (ACCESSIBILITE ET SANITAIRES)**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'après les études tant techniques que financières du projet d'un nouveau bâtiment pouvant accueillir la Mairie, il apparait que l'orientation initiale en direction d'une réhabilitation du bloc Mairie actuel reste la plus opportune.

Il informe que les demandes de devis sont en cours et permettrons, à réception, les demandes de subventions afin d'envisager les travaux.

Le Conseil Municipal en prend note.

## **POINTS INFO**

- Cure – Le Bâtiment de l'ancienne cure aujourd'hui sous-utilisé occasionne et occasionnera de nombreux travaux d'entretien. Afin d'éviter des investissements à « fonds perdus », une étude de faisabilité est en cours. Les orientations sont : espaces paramédicaux, tiers-lieux etc...
- Modification horaires et jours d'ouverture de la Mairie au public.
- Demande d'accueil périscolaire après 18h00.

**Fin de la séance à 24h00**